



Date : 4 Novembre 2023 Numéro : 4

NEWSLETTER

FRANCE - DENTURISTE

INFORMER • DÉFENDRE • ENCOURAGER • RÉUNIR

“

Agir ensemble
pour la santé,
la dignité et l'autonomie
de chacun.

”



SOLIDARITÉ



COMPÉTENCE



ENGAGEMENT



PROXIMITÉ



www.france-denturiste.org

RÉSISTANCE AUX PRESSIONS INJUSTES : MON COMBAT CONTRE L'ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Introduction

Découvrez les actualités et enjeux liés à la denturologie en France. Cet éditorial met en lumière les avancées, les défis juridiques, et les perspectives pour la reconnaissance de la profession de denturiste. Un regard approfondi sur les évolutions européennes et l'impact pour les patients et les professionnels du secteur dentaire.

Dans un monde professionnel où la transparence et la collaboration devraient être de mise, il est parfois surprenant de constater comment certaines entités peuvent agir à l'encontre de ces principes. Récemment, j'ai été confronté à une situation qui non seulement m'a pris par surprise mais a également soulevé des questions profondes sur la liberté de l'enseignement et l'innovation dans le domaine de la formation professionnelle. Une plainte a été déposée contre moi, une révélation faite non pas par une communication officielle, mais par l'écho lointain des réseaux sociaux. Cette démarche, initiée par l'ordre des chirurgiens-

dentistes, visait à remettre en question la légitimité d'une formation professionnelle que je dispense, une formation pourtant scrupuleusement conforme aux normes et réglementations du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

Cet incident n'est pas seulement le récit d'une querelle isolée mais soulève le voile sur des pratiques inquiétantes au sein de certains ordres professionnels. Il interroge sur le rôle que ces entités jouent dans le paysage de l'éducation professionnelle continue et sur la manière dont elles perçoivent l'innovation et la collaboration interprofessionnelle. À travers ce récit, je souhaite non seulement partager mon expérience mais aussi initier une réflexion plus large sur l'importance de l'innovation et de l'excellence dans la formation professionnelle. Comment, dans un secteur aussi vital que celui de la santé, pouvons-nous œuvrer pour un avenir où la collaboration et le partage de connaissances priment sur la protection de territoires professionnels ? Voici le cœur de mon combat, une lutte non seulement pour ma cause mais pour l'essence même de l'éducation et du progrès.

Premier chapitre

La Plainte et Ses Conséquences

La découverte de la plainte déposée contre moi par l'ordre des chirurgiens-dentistes a été un véritable choc, d'autant plus que j'en ai pris connaissance de manière fortuite, par le biais des réseaux sociaux. Ce mode de communication indirect souligne un premier problème de taille : l'absence totale de dialogue direct et transparent entre l'ordre et moi-même. Plus troublant encore, cette plainte s'inscrit dans un contexte où plusieurs courriers, supposés m'avoir été adressés préalablement, ne sont jamais parvenus entre mes mains. Ces documents concernaient la formation professionnelle que j'organise, une initiative pourtant enregistrée et validée conformément aux exigences rigoureuses du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

Impact Immédiat et Réactions

L'impact de cette plainte ne s'est pas limité à un simple désagrément administratif.

Elle a engendré une onde de choc affectant non seulement ma réputation professionnelle mais aussi celle de l'organisme de formation que je dirige.

L'allégation centrale, celle de l'existence d'un « cabinet de denturiste » fantôme, dont l'adresse même m'est inconnue, est non seulement infondée mais également diffamatoire. Cette accusation ignoble semble ignorer délibérément le respect scrupuleux des normes établies en matière de formation professionnelle par notre organisme, témoignant d'une méconnaissance flagrante ou d'une volonté de nuire.

L'effet le plus immédiat a été une vague d'incertitude parmi nos intervenants et participants. L'engagement de notre organisme envers l'excellence éducative et le respect des standards professionnels a été injustement remis en question, semant le doute dans l'esprit de ceux qui nous font confiance.

Une Pression Inacceptable sur les Collaborateurs

Plus grave encore, l'ordre régional des chirurgiens-dentistes a exercé des pressions sur un intervenant occasionnel et bénévole, membre de l'ordre des médecins, le sommant d'abandonner son engagement auprès de notre formation. Cette démarche, loin d'être anodine, met en lumière une tentative de contrôle dépassant les limites de la légitimité, s'apparentant davantage à une ingérence dans la liberté pédagogique et dans la collaboration interprofessionnelle.

Réflexions et Conséquences à Long Terme

Cette situation soulève des questions cruciales sur le rôle et l'autorité des ordres professionnels dans le domaine de la formation continue. Elle met en évidence une forme de territorialisme professionnel qui, loin de protéger l'intérêt public, semble plutôt œuvrer à la préservation de prérogatives obsolètes au détriment de l'innovation et de l'ouverture.

En réponse à ces agissements, j'ai été contraint de déposer une plainte, non par esprit de revanche, mais dans le but de défendre l'intégrité de notre démarche pédagogique et le droit à l'innovation éducative. Cette décision, mûrement réfléchie, traduit mon engagement envers la défense de valeurs essentielles telles que la liberté d'enseignement, la collaboration entre disciplines et l'avancement de la connaissance au service de tous.

Face à cette épreuve, mon objectif demeure inchangé : continuer à promouvoir une formation professionnelle de qualité, innovante et inclusive, répondant aux besoins en constante évolution de notre société. Ce combat, bien qu'imposé, réaffirme la nécessité de lutter pour ces principes, essentiels à l'épanouissement professionnel et personnel de chacun.

Historiquement, les syndicats dentaires et l'Ordre National ont joué un rôle crucial dans la défense des intérêts des dentistes et la promotion des standards de soins. Cependant, ces dernières années ont vu un changement notable. Ces organisations se concentrent désormais sur la consolidation de leur pouvoir et influence politique, souvent au détriment des avancées dans les soins dentaires. Cette

dynamique se traduit par une allocation de ressources orientée vers des initiatives de lobbying, laissant en arrière-plan l'innovation et la recherche. Ainsi, des opportunités clés pour améliorer les soins dentaires, comme le développement de nouvelles technologies de diagnostic ou de traitements moins invasifs, peuvent être négligées.

Deuxième chapitre

Les Enjeux de la Formation

Professionnelle

Dans un paysage en constante évolution, la formation professionnelle représente un pilier central du développement individuel et collectif. Elle est la clé de voûte permettant aux professionnels de s'adapter, d'innover et de répondre aux défis émergents de notre société. Cet enjeu dépasse de loin le cadre d'un simple différend ; il touche à la qualité, à l'accessibilité et à la pertinence de l'éducation destinée aux professionnels de demain.

La Valeur de Notre Programme de Formation

Notre programme de formation a été élaboré avec soin, dans le respect des standards les plus exigeants et en conformité totale avec les directives établies par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. L'accusation portée à notre encontre ignore délibérément cette réalité, jetant un voile d'ombre sur notre engagement envers l'excellence et l'intégrité académique. Ce programme n'est pas simplement une suite de cours ; il est conçu pour être une expérience transformative, habilitant chaque participant à enrichir ses compétences et à

élargir son horizon professionnel.

Le Rôle Contesté des Ordres Professionnels

La mise en question par l'ordre des chirurgiens-dentistes de notre capacité à dispenser cette formation soulève une interrogation plus large sur le rôle des ordres professionnels dans le paysage éducatif. Historiquement, ces entités ont été créées pour réguler les pratiques, garantir la qualité des soins et protéger l'intérêt public. Cependant, lorsque ces mêmes institutions semblent s'écarter de leur mission première pour empiéter sur le domaine de l'innovation pédagogique, un débat s'impose. En effet, la formation professionnelle continue devrait encourager l'ouverture, la diversité des approches et la collaboration entre disciplines. Or, les actions de l'ordre des chirurgiens-dentistes, dans ce contexte, apparaissent comme une entrave à cette vision, suggérant une préférence pour la préservation de territoires traditionnels au

Dans cette optique, il devient impératif de repenser les dynamiques de pouvoir et d'influence au sein du paysage éducatif professionnel. L'innovation pédagogique et l'excellence académique doivent être encouragées, non seulement pour répondre aux besoins en compétences spécifiques d'aujourd'hui, mais aussi pour anticiper ceux de demain. Le défi est donc de taille : il s'agit de concilier régulation et innovation, dans le respect des exigences de qualité et de sécurité, tout en

Liberté Académique en Péril : La Pression sur l'Intervenant Médical et l'Interprofessionnalité à l'Épreuve

Dans le cadre de notre engagement pour une formation professionnelle de qualité et innovante, nous avons invité un médecin de renom, membre actif de l'ordre des médecins, à partager son expertise en tant qu'intervenant bénévole. Cette collaboration avait pour but d'enrichir notre programme avec des connaissances et des perspectives interdisciplinaires, reflétant notre conviction que l'excellence dans le domaine de la santé est le fruit d'un partage et d'une synergie entre diverses spécialités médicales.

Cependant, cette initiative louable s'est heurtée à une résistance inattendue de la part de l'ordre régional des chirurgiens-dentistes. Exerçant des pressions inappropriées, cet ordre a sommé notre intervenant de cesser toute collaboration avec notre formation. Ce faisant, ils ont non seulement mis en péril une opportunité précieuse d'apprentissage pour nos étudiants mais ont également posé des

questions profondes sur la liberté académique et l'ouverture nécessaire à l'évolution des pratiques professionnelles.

L'action de l'ordre reflète une vision restrictive de la formation en santé, où les frontières disciplinaires sont étroitement gardées au détriment de l'interdisciplinarité, pourtant essentielle à une prise en charge globale et évolutive du patient. Ce

cas particulier met en lumière la difficulté de mettre en œuvre des programmes de formation qui transcendent les cloisonnements traditionnels, dans un contexte où certaines institutions semblent privilégier la protection de leur pré carré au bénéfice collectif de la profession et de la santé publique.

Face à cette situation, il devient impératif de s'interroger sur le rôle et l'influence des ordres professionnels dans le paysage de la formation continue. Leur responsabilité devrait être de soutenir l'innovation pédagogique et la collaboration interprofessionnelle, plutôt que de s'y opposer. Cette expérience nous rappelle l'importance cruciale de défendre la liberté d'enseignement et de promouvoir des approches éducatives qui préparent les futurs professionnels à répondre de manière holistique et innovante aux défis de la santé de demain.

Interrogations sur les Pratiques de l'Ordre : Entre Protectionnisme et Défis de l'Innovation en Santé

La situation à laquelle j'ai été confronté avec l'ordre des chirurgiens-dentistes révèle des aspects préoccupants qui méritent une réflexion approfondie. Les actions de cet ordre, visant à limiter la collaboration interprofessionnelle et à questionner la légitimité d'une formation professionnelle dûment reconnue, soulèvent des questions fondamentales sur leur rôle et leur impact sur l'innovation et la qualité de la formation dans le secteur de la santé.

Pratiques en Question

L'autonomie avec laquelle l'ordre des chirurgiens-dentistes a agi dans cette affaire souligne une tendance inquiétante à privilégier la protection de territoires professionnels au détriment de l'ouverture et de l'innovation pédagogique. En exerçant des pressions sur des professionnels respectés, cherchant à leur interdire

de contribuer à une formation qui traverse les frontières professionnelles, cet ordre semble ignorer la valeur ajoutée de la diversité des perspectives dans l'éducation des professionnels de santé.

Risques pour la Santé Publique

Cette attitude protectionniste pose non seulement un risque pour l'évolution de la formation professionnelle mais menace également la santé publique. En limitant les occasions d'apprentissage interdisciplinaire, l'ordre pourrait involontairement entraver le développement de pratiques innovantes et efficaces dans les soins de santé, essentielles pour répondre aux défis sanitaires actuels et futurs.

Paradoxe des Compétences

L'ironie de cette situation réside dans le contraste frappant entre la rigueur demandée par l'ordre dans le cadre de cette formation et la réalité du terrain, où

de nombreux professionnels exercent sans nécessairement détenir toutes les

qualifications requises. Cette contradiction met en lumière un paradoxe où les exigences formelles de qualification semblent déconnectées des besoins réels et de la qualité de l'enseignement dispensé.

Appel à une Réflexion Plus Large

Face à ces constats, il est impératif d'initier une réflexion plus large sur le rôle des ordres professionnels dans la formation continue. Il est crucial que ces entités reconnaissent et valorisent l'importance de l'innovation pédagogique et de la collaboration interprofessionnelle. Elles doivent agir non pas comme des gardiens de frontières obsolètes mais comme des facilitateurs d'un apprentissage qui prépare véritablement les professionnels de santé aux défis de demain.

En conclusion, cette expérience m'a poussé à questionner non seulement les motivations mais aussi les méthodes de l'ordre des chirurgiens-dentistes. Il est temps de repenser la manière dont nous concevons la formation professionnelle dans le secteur de la santé, en privilégiant l'innovation, l'excellence, et surtout, l'intérêt général au-dessus de la protection des territoires professionnels. C'est vers cet horizon que nous devons tendre, pour garantir une santé publique dynamique, réactive et résolument tournée vers l'avenir.

Conclusion

Vers une Collaboration Renforcée

La situation à laquelle j'ai été confronté avec l'ordre des chirurgiens-dentistes révèle la nécessité impérieuse de repenser les relations entre les ordres professionnels et les acteurs de la formation professionnelle. Il est crucial de promouvoir une culture de collaboration et de respect mutuel, plutôt que de laisser place à des conflits basés sur la protection des territoires professionnels. En défendant l'innovation et l'excellence dans le domaine de la formation, nous ouvrons la voie à une amélioration continue des compétences, essentielle pour répondre aux besoins sans cesse évolutifs de notre société. Cet épisode, loin de

m'affaiblir, renforce ma détermination à militer pour un système éducatif inclusif, dynamique et tourné vers l'avenir.

Un Plaidoyer pour l'Innovation

Cette expérience avec l'ordre des chirurgiens-dentistes souligne l'importance critique de l'innovation dans la formation professionnelle. Face aux défis posés par les pressions injustes et les tentatives de limitation de la liberté d'enseignement, notre réponse doit être celle de la résilience et de l'engagement envers le progrès. En déposant une plainte, j'ai non seulement cherché à protéger mes droits et ceux de mes collaborateurs, mais aussi à défendre une vision de l'éducation qui valorise l'avancement et la qualité au-dessus de tout. La route vers un avenir où l'excellence éducative est accessible à tous est semée d'obstacles, mais c'est une route qui mérite d'être parcourue avec conviction.

L'Appel au Dialogue

La confrontation avec l'ordre des chirurgiens-dentistes met en évidence un besoin urgent de dialogue et de réconciliation entre les différentes parties prenantes dans le domaine de la formation professionnelle. Il est temps de transcender les différends et de reconnaître que notre objectif commun est d'enrichir et de diversifier les compétences au sein de la communauté médicale. J'invite donc tous les acteurs concernés à rejoindre la table des négociations, animés par un esprit d'ouverture et par la volonté de trouver des solutions constructives qui bénéficient à l'ensemble de la société. Ensemble, nous pouvons bâtir un écosystème éducatif qui respecte la diversité des parcours et qui est résolument tourné vers l'avenir.

La Défense de l'Autonomie Éducative

Ce conflit avec l'ordre des chirurgiens-dentistes illustre la lutte continue pour l'autonomie dans l'enseignement professionnel. En cette ère de changement rapide, la capacité à innover et à s'adapter est indispensable. Mon engagement à travers cette épreuve n'est pas seulement personnel mais symbolise la défense des principes fondamentaux de l'éducation libre et ouverte. En choisissant de

résister aux pressions et en défendant nos droits, nous affirmons notre dévouement à une éducation qui embrasse le changement, encourage l'innovation, et prépare véritablement les professionnels de demain.

Une Vision pour l'Avenir

L'affrontement avec l'ordre des chirurgiens-dentistes ne doit pas être perçu uniquement comme un obstacle, mais plutôt comme une opportunité de réfléchir profondément à la direction que nous souhaitons donner à l'éducation professionnelle. C'est un appel à réévaluer nos valeurs et à renforcer notre engagement envers un enseignement qui promeut l'excellence, l'innovation, et une collaboration interprofessionnelle. En défendant ces idéaux, nous ne faisons pas seulement face à un adversaire, mais nous pavons la voie vers un avenir où l'éducation est le pilier d'une société plus informée, compétente et unie.

France-Denturiste



www.france-denturiste.org